



PleinVent !

N° 315 du 15 au 29 mai 2016

JUBILÉ DE LA MISÉRICORDE

L'ADORATION EUCHARISTIQUE DANS NOTRE PAROISSE

Il y a une dizaine d'années, mon prédécesseur, le Père Joël Guibert, a voulu que l'adoration eucharistique soit au cœur de notre paroisse ; pour cela l'oratoire Jean-Paul II a été aménagé dans la cour du presbytère du Pouliguen, et depuis ce temps, nombreux paroissiens de notre paroisse et des paroisses avoisinantes viennent régulièrement « tenir leur place » d'adorateur. Pour ma part, je suis émerveillé de leur fidélité. A Batz le mardi et au Croisic le vendredi, d'autres adorateurs se relaient.

Il est temps, après 10 années et dans le cadre du Jubilé de la Miséricorde, de faire le point, de nous dire les joies et les « peines » de ce service paroissial de la prière, et de demander au Seigneur ce qu'il attend de nous.

Je pense que le mois de juin est propice pour cela ; c'est en effet le mois du Sacré-Cœur dont nous fêterons la solennité le vendredi 3 juin (*nous y entendrons d'ailleurs le merveilleux évangile de la brebis perdue à la recherche de laquelle court le berger miséricordieux*).

J'invite donc tous les adorateurs et tous les paroissiens à une rencontre qui aura lieu le jeudi 2 juin à 20h15 dans la salle paroissiale Saint-Joseph au Pouliguen. Après un enseignement de ma part, nous partagerons comme je viens de l'écrire ci-dessus. De plus je vous invite à vous inscrire pour une heure d'adoration dans l'oratoire Jean-Paul II, entre ce jeudi 2 juin 22h et le lendemain vendredi 3 juin 18h, nous relayant ainsi pendant vingt heures (ce serait bien que nous soyons deux par heure). Nous pourrons tous participer à la messe de la solennité du Sacré-Cœur de Jésus vendredi à 18h30 dans l'église du Pouliguen (on trouvera dans l'oratoire Jean-Paul II la feuille planning pour s'inscrire).



Afin de nous préparer à cette soirée du jeudi 2 juin et à ce grand relai de 20 heures de prière, je vous propose de contempler ces quelques versets de l'Écriture tirés de la liturgie de la solennité du Sacré-Cœur de Jésus de l'année C ; je les ai choisis comme très parlants pour nos cœurs d'adorateurs :

Ezéchiel 34, 11.16 : Ainsi parle le Seigneur Dieu : Voici que moi-même, je m'occuperai de mes brebis, et je veillerai sur elles...La brebis perdue, je la chercherai ; l'égarée, je la ramènerai. Celle qui est blessée, je la panserai. Celle qui est malade, je lui rendrai des forces. Celle qui est grasse et vigoureuse, je la garderai, je la ferai paître selon le droit.

Psaume 22 : Le Seigneur est mon berger : je ne manque de rien. Sur des prés d'herbe fraîche, il me fait reposer. Si je traverse les ravins de la mort, je ne crains aucun mal, car tu es avec moi, ton bâton me guide et me rassure.

Romains 5, 8 : Or, la preuve que Dieu nous aime, c'est que le Christ est mort pour nous, alors que nous étions encore pécheurs.

Luc 15,6 : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis, celle qui était perdue !

Père Bernard Jozan

QU'EST DEVENUE LA FETE DIEU ?

Jusqu'au 13^{ème} siècle, il n'y avait ni office ni exposition du Saint sacrement. On conservait seulement la *Sainte réserve* pour les mourants et les malades. Actuellement, c'est encore la situation dans l'Eglise orthodoxe. La fête du *Corpus Christi* (Fête Dieu) est apparue à la suite d'une vision qu'a eue, vers 1210, une religieuse : sainte Julienne de Cornillon, du diocèse de Liège. Le premier formulaire d'une messe en l'honneur du Saint sacrement a été composé en 1246 dans ce diocèse. On a, ensuite, utilisé un nouveau formulaire, œuvre de saint Thomas d'Aquin (1225-1274 Italie).

En 1264, le pape Urbain IV rendit la fête du *Saint Sacrement* obligatoire pour l'Eglise universelle mais elle a eu de la peine à s'imposer chez les évêques et les théologiens. Puis elle est devenue une fête très populaire, très célèbre notamment en Espagne. Supprimée dans les pays protestants, elle a été conservée par l'Eglise anglicane. Appelée fête du *Corpus Christi* ou fête du *Saint sacrement*, elle n'était connue sous le nom de *Fête Dieu* qu'en français.

En 1318, le pape Jean XXII ordonne de porter l'Eucharistie, le jour du *Saint Sacrement*, en cortège solennel dans les rues et sur les chemins pour les sanctifier et les bénir. C'est à cette époque qu'apparaît l'ostensoir. La fête se répand enfin dans tout l'occident aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles et le Concile de Trente (1515-1563) approuve cette procession qui constitue une profession publique de foi en la présence réelle du Christ dans l'eucharistie. Restée très populaire en Italie et en Espagne, la procession de la *Fête Dieu* est devenue plus rare en France. Les plus anciens se souviennent, parfois

avec émotion, des rues et places décorées de tapis éphémères, des reposoirs débordants de fleurs, de la bénédiction avec l'ostensoir, mais aussi du recueillement parfois difficile au long de cette déambulation pré-estivale qui offrait au regard bien des distractions.



Depuis la réforme liturgique du concile Vatican II, la *Fête Dieu*, célébrée le 2^{ème} dimanche après la Pentecôte, est appelée « fête du *Saint sacrement du corps et du sang du Christ* ». Alors que la *Fête Dieu* d'autrefois était centrée sur l'adoration de la présence réelle du Christ, la *Fête du corps et du sang du Christ* commémore l'institution du sacrement de l'eucharistie ; elle est un appel à approfondir le sens de l'eucharistie et sa place dans notre vie. C'est la célébration du Dieu d'amour qui se révèle en donnant son corps et son sang, en se donnant à nous comme nourriture de vie éternelle.

D'après le site « cybercuré »



En 1946, Mgr Jean Rodhain créait, à la demande

des évêques de France, le SECOURS CATHOLIQUE, en mobilisant les prisonniers de guerre pour reconstruire la société.

70 ans plus tard, la précarité est toujours présente. Le SECOURS CATHOLIQUE lutte contre elle, avec cette conviction de l'importance de tous pour "bâter une société plus juste et fraternelle".

En 2016, le SECOURS CATHOLIQUE fête ses 70 ans. A cette occasion, les équipes du territoire Presqu'île - Brière (Côte d'Amour, Guérande, Pontchâteau-Brière, Saint Nazaire, Herbignac) sont heureuses de vous inviter :



- le vendredi 27 mai à 20h30 à un concert en l'église Notre-Dame d'Espérance à Saint-Nazaire, en partenariat avec le CCFD-Terre Solidaire
- le samedi 28 mai à partir de 14h à une marche fraternelle à Saint-Nazaire, au belvédère de Kerlédé qui se poursuivra par des animations au lycée Saint-Louis.

Venez nombreux partager ces moments festifs pour faire de la fraternité une réalité !

COMMUNIQUÉS

Fête patronale de notre paroisse jeudi 19 mai 2016 au Croisic

- 18h : Rendez-vous dans l'église Notre-Dame de Pitié
A la rencontre des saints honorés dans l'église Notre Dame de Pitié (par Monsieur Laurent Delpire, attaché territorial de conservation du Patrimoine à la Ville du Croisic, conservateur des antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique)
- 19h : Messe de la Saint Yves avec évocation du Saint par notre curé
- 20h : Dîner paroissial à la salle des fêtes du Croisic – préparé par un traiteur. Coût approximatif de 10 € - Une corbeille circulera au cours du repas : ceux qui peuvent donner plus aideront ainsi ceux qui donneront moins.

Jubilé du Frère Jean-Claude
Messe le 20 mai à 11h15 au Centre St Jean-de-Dieu

**Journée de préparation
à la première communion pour les enfants**
Samedi 21 mai de 10h à 17h30. Rendez-vous salle paroissiale Saint-Joseph au Pouliguen

**Equipe accompagnement familles
dans le deuil du Pouliguen**
Rencontre au presbytère le mercredi 25 mai à 18h

Eveil à la foi
Les enfants de 3 à 7 ans se retrouveront le samedi 28 mai de 11h à 12h, salle Saint-Joseph au Pouliguen. Ils apporteront crayons, stylos feutre, ciseaux et leur joie de vivre habituelle !

La messe mensuelle au salon de l'Hôpital
du Croisic est reportée au jeudi 2 juin (au lieu du 26 mai) en raison de la journée de formation des bénévoles de la Pastorale de la Santé

DENIER DE L'EGLISE 2016
Don au Diocèse et à la Paroisse
La collecte est commencée.
Elle concerne la vie matérielle
du diocèse ainsi que celle de
notre paroisse.



Vous trouverez les enveloppes dans nos trois églises. On peut donner aussi en ligne : "www.nantes.cef.fr". Merci d'avance pour votre générosité au profit de notre diocèse et de notre paroisse.

MESES DANS LA PAROISSE DU 16 AU 29 MAI 2016

| | Lundi 16 | Mardi 17 | Mercredi 18 | Jeudi 19 | Vendredi 20 | Samedi 21 | Dimanche 22 |
|--------------|----------|----------|-------------|--------------------|--------------------|-----------|-------------|
| Batz/Mer | + 18h30 | *+ 18h30 | | | | | 9h30 |
| Le Croisic | | | | 19h00 ¹ | 11h15 ² | | 11h00 |
| Le Pouliguen | | | 9h00 | | 9h00 | * 18h30 | 11h00 |
| | Lundi 23 | Mardi 24 | Mercredi 25 | Jeudi 26 | Vendredi 27 | Samedi 28 | Dimanche 29 |
| Batz/Mer | + 18h30 | + 18h30 | | | | | 9h30 |
| Le Croisic | | | | 14h30 ³ | | | 11h00 |
| Le Pouliguen | | | 9h00 | | 9h00 | * 18h30 | 11h00 |

+ Messe précédée de la célébration commune du bréviaire / * Messe précédée ou suivie de confessions / ¹ Messe de la fête de saint Yves en l'église N.-D. de Pitié / ² Messe au Centre St-Jean-de-Dieu / ³ Messe à la chapelle de l'Hôpital

Messes du dimanche soir : à Saillé 18h et à Sainte-Thérèse de La Baule-les-Pins 19h

ADORATION : permanente à l'oratoire du Pouliguen (cour du presbytère) – le mardi à Batz : 9 h- 18h à l'oratoire 13 rue Mauperthuis et le vendredi au Croisic : 8h - 19h à la chapelle des Frères de Saint Jean-de-Dieu, 6 chemin du Lingorzé

CONFESSIONS : BATZ, mardi 17 mai de 17h30 à 18h15 - LE CROISIC, sur rendez-vous - LE POULIGUEN, samedis 21 et 28 mai de 17h30 à 18h15 avant la messe

Vous pouvez-joindre la paroisse aux adresses suivantes : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com

Batz-sur-Mer - Presbytère
6 rue Mauperthuis 44740
Tél: 02 40 23 90 22

mardi, mercredi, jeudi, samedi de 10h à 12h
vendredi 10h 30 à 12h

Le Croisic - Maison paroissiale
8 rue de l'Église 44490
Tél: 09 82 20 29 23

Du lundi au samedi
de 10h à 12h

Le Pouliguen - Presbytère
1 rue de l'Abbé Guinel 44510
Tél: 02 40 42 17 81

Du lundi au samedi de
10h à 12h

Le bulletin est consultable sur le site internet paroissial : <http://www.saint-yves-de-la-cote-nantes.cef.fr>
Pour recevoir ou résilier l'envoi de *Plein Vent* ! : paroisse.saintyvesdlcs@gmail.com en précisant votre nom et votre prénom. Merci !